



**Tribunal de grande Instance  
44, rue de la Bretonnerie  
Monsieur le Procureur de la  
République  
Monsieur Nicolas Bessone  
45000 Orléans**

Orléans, le 7 mars 2018

Monsieur,

Le quartier des Carmes à Orléans connaît depuis de nombreuses années des difficultés sérieuses : forte insécurité, vente de drogue, violence urbaines, nuisances en tout genre, insalubrité et saleté régulière, débris et poubelles à ciel ouvert, habitat démunis et indignes, concentration de difficultés sociaux-économiques, etc. Le bien vivre ensemble et les valeurs qui fondent notre République sont à l'évidence mises à mal dans ce quartier.

Face à cette situation, nous avons constitué depuis 2014 un collectif de personnes (propriétaires, locataires, riverains...) afin que soient engagées des mesures de restructuration. Vous retrouverez sur notre site internet ([www.orleans-centreville.fr](http://www.orleans-centreville.fr)), accessible à tous les Orléanais, l'historique de nos actions ainsi que les courriers transmis à votre prédécesseur Mme Renzi. Aucune réponse n'a été apportée ni aucun retour de la part suite à nos sollicitations ce qui est pour nous le signe d'une profonde coupure entre les attentes des citoyens que nous représentons et le système judiciaire Français.

Le sentiment d'impunité reste ancré très fortement auprès des habitants qui constatent avec regrets que la justice ne traite plus les délits et les infractions commises par ces dealers de rue au quotidien. La justice s'attarde aujourd'hui essentiellement sur les gros délinquants et gros trafiquants pour obtenir des résultats chiffrés et ne traite plus de ce fait les problèmes quotidiens de la population qui nuisent au bien vivre ensemble. A ce sentiment d'impunité s'ajoute un sentiment d'insécurité fort que les médias relaient régulièrement et particulièrement visible dans notre quartier.

Face à la situation actuelle, nous avons décidé de réagir et de lancer à nouveau **une pétition d'envergure** pour sensibiliser et alerter les décideurs publics et notamment le ministère public dont vous êtes le représentant localement sur la situation particulièrement difficile que les riverains et les habitants connaissent.

En effet, comme nous avons déjà pu vous l'écrire à plusieurs reprises, **les dealers présents sur le quartier continuent de vendre leurs drogues malgré avoir été interpellés à plusieurs reprises**. Cette situation est d'autant plus inacceptable qu'**une grande majorité de ces dealers sont sans papiers**.

Ils sont particulièrement présents rue des Carmes, place de Gaulle et rue porte Saint Jean et souvent devant la devanture ou à l'intérieur de certains commerces. Les habitants du quartier constatent également que **ces dealers sont le plus souvent relâchés après arrestation ou interpellation** et continuent de nouveau à exercer leurs activités de vente illégale en pleine rue.

De nombreux habitants sont par ailleurs victimes d'incivilités chroniques : nuisances sonores aux abords de certains bars ou commerces, insultes, présence de dépôts sauvage à même le trottoir, etc...

Le collectif Carmes Madeleine Saint Jean souhaite à travers cette pétition :

Par rapport aux commerces de proximité :

- **la fermeture administrative des commerces** souvent complaisants avec les dealers de rue qui vendent leurs drogues illégalement au sein de ces même commerces ou occupent les trottoirs et troublent l'ordre public.

Sur le plan de la sécurité, de la tranquillité publique et du bien vivre ensemble :

- **l'expulsion systématique du territoire des dealers en situation irrégulière ;**
- la verbalisation systématique des personnes commettant des incivilités sur voie publique (notamment dépôts sauvage ou consommation de drogue en pleine rue) ;
- le nettoyage plus régulier des trottoirs et verbalisation des commerces qui laissent les déchets de leur(s) activité(s) sur la voie publique

Sur le plan judiciaire :

- **le traitement judiciaire systématique des petits délits** et des arrestations de dealers qui détiennent quelques grammes de cannabis sur eux ;
- **le renforcement des peines de prison** demandées par le ministère public pour les dealers vendant leurs drogues sur le quartier et en particulier lorsqu'ils sont récidivistes.

A ce jour, 257 personnes en majorité habitant le quartier ou résidant à Orléans ont signé la pétition. Pour nous, ce soutien est particulièrement fort et révélateur et met à nouveau en lumière la colère et le mécontentement des habitants face à cette situation qui n'est plus acceptable. On ne peut plus tolérer une telle situation en plein centre-ville et les services de la justice doivent prendre leur part de responsabilité. Un courrier est également envoyé à Monsieur le Préfet ainsi qu'à Monsieur le Maire Oliver Carré dans la mesure où nos demandes portent également sur des compétences partagées.

Nous allons également communiquer auprès des médias afin que tout le monde puisse être au courant de nos actions. Nous pensons que le public nous soutiendra comme cela a déjà été le cas par le passé.

Nous souhaitons vous rencontrer pour échanger et travailler ensemble afin que ce quartier devienne un lieu sécurisé, tranquille ou le bien vivre ensemble devienne une réalité partagée par tous les riverains et Orléanais.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer Monsieur le Procureur de la République, l'expression de notre considération distinguée.

**Le collectif Carmes Madeleine Saint Jean**

**Copies** : monsieur le ministre de l'intérieur, monsieur le Préfet, monsieur le maire d'Orléans